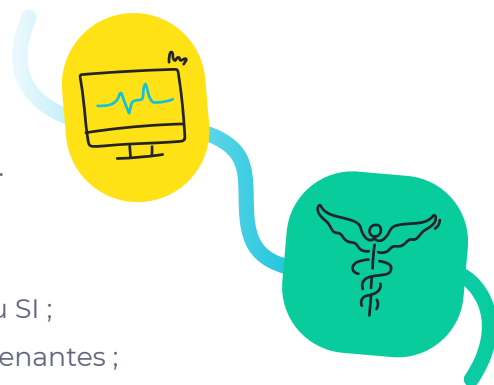


# Protection de notre système d'information

Face aux incidents liés aux actions malveillantes envers les systèmes d'information des entreprises, Kiplin a établi, au sein de son fonctionnement, un cadre pour la prise en compte de la sécurité du système d'information, dénommé ci-après SSI, géré et suivi par le RSSI.



## L'encadrant s'engage à :

- Évaluer régulièrement les niveaux de risque et l'exposition du SI ;
- Appliquer la politique de sécurité à l'ensemble des parties prenantes ;
- Organiser et communiquer les mesures de remédiation en cas d'incident.

Ces actions s'inscrivent dans la mise en place d'un Système de Management Intégré (SMI). Le SMI intègre les aspects de la SSI, mais également de la Qualité et de la Protection des Données.

Dans une dynamique d'amélioration continue, cette démarche a pour objectif d'empêcher l'utilisation non désirée des données des utilisateurs de nos services par des acteurs aux intentions malveillantes. Elle s'engage aussi à garantir l'intégrité et la confidentialité de l'information ainsi que la traçabilité des traitements associés.

## Les points clés de cette démarche s'axent autour de :

- Un suivi minutieux de nos traitements ;
- Une utilisation prioritaire d'outils français et européens ;
- Un suivi du cadre fourni par la norme ISO 27001.

Chacun des acteurs de notre SI est conscient des règles formalisées dans les règlements, chartes et politiques de sécurité, essentiels à la protection du SI. De plus, des dispositifs de vérification orientés SSI sont déployés et encadrés par l'équipe de sécurité.

Kiplin salue donc les personnes qui font confiance à ses services, ainsi que ses acteurs pour leur respect de l'encadrement instauré par les différentes mesures de sécurité.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Tharreau', written over a light blue background.

Nantes, le 16/08/2022  
Vincent Tharreau, CEO